

Image not found or type unknown



Chèque impayé - sans provision - prescription

Par **kili**, le **25/10/2015** à **14:41**

Bonjour

J'ai prêté à "un ami" en juin 2007 une somme de 12000 euro contre un chèque de la même somme. Quand j'ai réclamé cette somme depuis le début de l'année 2015, il a refusé d'honorer sa dette malgré mais plusieurs tentatives de régler l'affaire à l'amiable. Puis récupérer mon dû par voie judiciaire ?

Merci de votre réponse